



Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE NOTRE-DAME

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE NOTRE-DAME

Procès-verbal d'une séance du Conseil d'établissement tenue le 8 octobre 2024 à Notre-Dame 1.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Benoit Nault, président

Marie-Ève Bédard-Tremblay, parent

Caroline Douville, enseignante ND1

Mélanie Étienne, éducatrice SDG, classe principale

Stéphanie Forcier, parent

Liette Lemieux, secrétaire

Maude Roy Matton, parent

Marie-Chantal Pelletier, parent

Julie Turenne, enseignante ND2

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Diane Fortin, directrice

Maude Gauthier, directrice adjointe

N° de la résolution ou annotation	
	1. Ouverture de la séance M. Philippe Marois a quitté ses fonctions après sept années à siéger comme président du Conseil d'établissement. Mme Diane Fortin, directrice, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.
CÉ2024-2025-01	2. Présidence Mme Diane Fortin explique que le rôle du président du Conseil d'établissement consiste à coanimer la séance avec la direction et nécessite une rencontre préparatoire pour établir l'ordre du jour. Après discussions ; M. Benoit Nault se propose comme président du Conseil d'établissement. Mme Maude Roy-Matton se propose comme vice-présidente. Mme Stéphanie Forcier se propose comme représentante au comité de parents. Mme Marie-Ève Bédard-Tremblay se propose comme représentante substitut au comité de parents. TOUS ÉLUS PAR ACCLAMATION
	3. Secrétaire de la rencontre Liette Lemieux agira comme secrétaire lors des séances.
CÉ2024-2025-02	4. Adoption de l'ordre du jour Mme Diane Fortin apporte quelques modifications à l'ordre du jour : Point 6 : reporté à la prochaine séance puisque le procès-verbal de la séance du 11 juin n'a pas été envoyé aux membres Point 10.6 à annuler Point 10.8 : à reporter à la prochaine séance Point 10.11 : à ajouter projet classe multi 3-4 ; information Sous proposition de Mme Marie-Chantal Pelletier et appuyée par Mme Julie Turenne : Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	5. Parole au public Aucun.

	6. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024. L'approbation du procès-verbal se fera à la prochaine séance, puisque le document n'a pas été préalablement envoyé aux membres.								
	7. Calendrier des séances du Conseil d'établissement Les séances se tiendront les mardis à 19 h au pavillon 1. <table border="1"> <tr> <td>8 octobre 2024</td><td>12 novembre</td></tr> <tr> <td>10 décembre</td><td>21 janvier 2025</td></tr> <tr> <td>18 février</td><td>25 mars</td></tr> <tr> <td>29 avril</td><td>10 juin</td></tr> </table>	8 octobre 2024	12 novembre	10 décembre	21 janvier 2025	18 février	25 mars	29 avril	10 juin
8 octobre 2024	12 novembre								
10 décembre	21 janvier 2025								
18 février	25 mars								
29 avril	10 juin								
8. Règles de régie interne Mme Diane Fortin explique les règles de régie interne portant sur le fonctionnement du Conseil d'établissement et les rôles de chacun. Sous proposition de Mme Stéphanie Forcier et appuyée par Mme Mélanie Étienne que les règles de régie interne soient approuvées telles que déposées. CÉ2024-2025-03 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ									
	9. Suivis CSSP (coordonnées et déclaration de conflit d'intérêts) La direction demande aux membres de remplir le formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts ; dénoncer si leur implication travail peut interférer avec l'école. Les coordonnées de tous les membres seront sur le site web de l'école afin qu'ils puissent être rejoints par un parent.								
10. Points de décision/information 10.1 Activités éducatives et sorties hors cour d'école ; approbation Le formulaire pour les sorties hors de la cour d'école a déjà été envoyé par courriel. Le parent qui était en désaccord pouvait le manifester par courriel. Sous proposition de Mme Marie-Chantal Pelletier et appuyée par Mme Caroline Douville : Que les activités éducatives et les sorties hors de la cour d'école soient approuvées. CÉ2024-2025-04 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 10.2 Frais chargés aux parents ; approbation Mme Diane Fortin nous explique les sondages des activités éducatives de tous les niveaux. Cette année, seules les écoles primaires des secteurs de Beloeil et de Mont-Saint-Hilaire pourront déposer des projets pour les volets des ateliers culturels et scientifiques assumés par le ministère de l'Éducation.									

CÉ2024-2025-05

Le montant maximum demandé aux parents pour les activités éducatives est de 90 \$.

Sous proposition de Mme Caroline Douville et appuyée par Mme Julie Turenne d'approuver les activités éducatives.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10.3 Tarification et programme d'activités SDG ; information

Mme Mélanie Étienne nous présente le tableau des activités pour les journées pédagogiques de l'année.

Vendredi 20 septembre 2024 : sortie au Funtropolis St-Bruno 18.40 \$ (transport et activité) + 16.20 \$ = **34.60 \$**

Mercredi 23 octobre : sortie au Laser jeux Drummondville 29.40 \$ (transport et activité) + 16.20 \$ = **45.60 \$**

Jeudi 21 novembre : Sens dessus dessous **16.20 \$**

Vendredi 22 novembre : sortie à Boston pizza Brossard et Cinéma Guzzo Brossard 24.70 \$ (transport et activité) + 16.20 \$ = **40.90 \$**

Lundi 6 janvier 2025 (force majeure) : pyjama, film et jeu de la maison **16.20 \$**

Lundi 27 janvier : Mario Bros **16.20 \$**

Jeudi 13 février : la chimie de l'amitié **16.20 \$**

Vendredi 14 février : sortie à Clip'N Climb 24.45 \$ (transport et activité) + 16.20 \$ = **40.65 \$**

Lundi 31 mars (force majeure) : Voyage dans le temps **16.20 \$**

Mardi 22 avril (force majeure) : les Olympiques **16.20 \$**

Mardi 20 mai (force majeure) : Kermesse **16.20 \$**

Vendredi 6 juin : sortie à Chouette à voir! 17.00 \$ (transport et activité) + 16.20 \$ = **33.20 \$**

10.4 Campagne de financement et Fonds à destination spéciale ; approbation

Mme Julie Turenne représente Mme Stéphanie Jean, enseignante en éducation physique, et elle nous parle de la vente des vêtements « les Légendaires ».

Mme Julie Turenne répond aux questions des nouveaux membres du CÉ et nouveaux parents. En s'affichant avec un vêtement « Les Légendaires » cela crée un sentiment d'appartenance et il est porté lors des compétitions sportives.

Les profits de cette campagne ne sont pas énormes, nous parlons d'environ 100 \$. Nous misons plus sur le sentiment d'appartenance que sur les profits.

Sous proposition de M. Benoit Nault et appuyée par Mme Marie-Ève Bédard-Tremblay d'approuver cette campagne de financement.

CÉ2024-2025-06

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10.5 Demande d'achat de matériel, classe Accès + et fonds à destination spéciale ; adoption

Mme Maude Gauthier, directrice adjointe, présente le projet WAGON BLEU pour les classes Accès +. Mme Gauthier a déjà fait une demande auprès des Caisses Desjardins afin de supporter son projet. Advenant un refus de la part des Caisses Desjardins, elle se tourne vers les membres du CÉ afin que ce projet soit accepté et financé par le FDS. Le coût pour deux wagons est de 1485 \$. Mme Isabelle Charbonneau, enseignante dans une classe Accès +, est prête à investir son budget-classe (250 \$) pour ce projet.

Si de l'argent est pris dans le budget FDS pour financer ce projet, les membres suggèrent que le même montant de 1 235 \$ soit aussi accordé pour les élèves de ND1 et ND2.

Les montants disponibles dans le budget à FDS sont de 5 229 \$ + 3 569 \$.

M. Stéphane Bazinet, concierge à ND1, a aménagé le nouveau cabanon afin que tout le matériel trouve sa place.

Sous proposition de Mme Mélanie Étienne et appuyée par M. Benoit Nault d'attendre le retour des Caisses Desjardins, sinon aller de l'avant avec le budget FDS.

CÉ2024-2025-07

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10.6 Activités spéciales pour les élèves et fonds à destination spéciale ; adoption
Point annulé.

10.7 Activités (politique alimentaire) ; approbation

L'équipe-école demande la permission de déroger à la politique alimentaire à quelques occasions durant l'année scolaire et de sortir du contexte-école.

Sous proposition de Mme Liette Lemieux et appuyée par Mme Marie-Ève Bédard-Tremblay d'accorder la permission de déroger de la politique alimentaire et de sortir du contexte-école.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ2024-2025-08

10.8 Résumé des normes et modalités ; adoption
Point reporté.

	10.9 Formation aux parents ; information Une formation comprenant trois volets est offerte pour les nouveaux membres. 10.10 Projet entrepreneur classe 5°-6°; information Mme Julie Turenne récidive cette année avec ses projets OSENTREPRENDRE; la production de lanternes et la vente de plantes. Mme Turenne s'est inscrite au marché de Noël du Cercle des fermières. Il y aura aussi un marché de Noël à l'école. La classe multi 5-6 ira visiter le Cactus Fleuri afin de partir leurs boutures pour une éventuelle vente ; le coût de l'autobus sera payé dans le budget OSENTREPRENDRE. Cette année encore, il y aura une visite au HEC avec les élèves. Le club de tricot se poursuit les jeudis midi, le groupe de Mme Florence Archambault-Lafontaine (502) s'est joint à eux.
	11. Points d'information 11.1 Président Étant donné sa première participation à une séance du Conseil d'établissement ; M. Benoit Nault, nouveau président, n'a rien à ajouter. 11.2 Direction Mme Diane Fortin parle du projet de Mme Allison Deschambault-Henry du club de lecture Scholastic. Les parents peuvent être membres et commander des livres. Tous les achats effectués, une ristourne de 20 % sera retournée à la classe d'Allison, si elle obtient une réponse favorable de la part du CSSP. Nous avons eu une belle rentrée scolaire. Tous les élèves se sont réunis dans la cour d'école à ND1 pour la chanson choisie cette année ; une belle réussite. Une nouveauté cette année, c'est l'aide à la classe de 93 heures/semaine. Un budget de 32 000 \$ nous a été accordé pour le plan de rattrapage jusqu'au 30 novembre. À ND2, nous avons participé à un radar humain sur le chemin des Patriotes avec deux élèves de la classe multi 5-6 afin de sensibiliser la population de la vitesse en zone scolaire. À ND1, il est toujours question de circulation automobile qui cause des problèmes. Pour des raisons de sécurité, seule la porte C donnant sur la rue Victoria est accessible pour entrer directement sur le terrain gazonné de l'école. Les deux autres accès sont les portes des débarcadères des rues du Prince-Albert et du Prince-Arthur.

Pour la nouvelle école, les différents intervenants dans ce dossier sont dans les plans et l'ouverture est prévue pour l'année 2027-2028.

11.3 Service de garde

Encore, cette année les parents ont le choix de faire participer leur enfant à la sortie ou de rester à l'école.

11.4 Enseignants

Mme Julie Turenne nous informe qu'une toute nouvelle activité parascolaire organisée par Mme Stéphanie Jean, enseignante d'éducation physique, se tiendra cet automne.

À la demande générale, il y aura une activité gymnastique/cheerleading qui se donnera à la fin des cours. Les élèves de 5^e et de 6^e année auront la priorité pour s'inscrire. Les élèves doivent avoir une base en gymnastique (mouvements de base, pas nécessaire d'avoir déjà suivi des cours).

On débiterait avec sept cours pour la session d'automne. Selon l'horaire des entraîneuses, l'activité pourrait se poursuivre après les Fêtes (journée à déterminer selon leur horaire du CÉGEP).

- 7 novembre
- 14 novembre
- 21 novembre
- 28 novembre
- 5 décembre
- 12 décembre
- 19 décembre

- Heure et lieu : de 15 h 15 à 16 h au gymnase du pavillon 2
- Coût : 50 \$ (environ 7 \$/séance)
- Nombre d'élèves : 25 maximum

Entraîneuses :

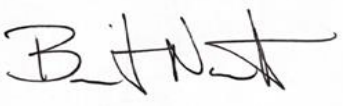
AMÉLIA DANDENAU :

- elle a une formation comme entraîneuse de gymnastique;
- elle a été entraîneuse dans un centre de gymnastique pendant 5 ans;
- elle fait de la gymnastique depuis 15 ans;
- elle a fait du cheerleading 1 an;
- elle devra faire sa déclaration d'antécédents judiciaires au CSSP.
- Elle est très motivée par le projet. Une rencontre téléphonique a déjà été faite entre elle et Stéphanie Jean.

EMMA JEANNOTTE :

- Elle possède 11 ans d'expérience comme athlète compétitive en cheerleading;
- elle a été assistante-entraîneuse et entraîneuse au club Cheer Intensity All-Star de St-Mathieu de Beloeil en cheerleading avec les 6-17 ans;
- elle a sa formation RCR en 2021.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	11.5 Représentant au comité de parents Personne n'a assisté à la première rencontre. 11.6 Correspondance Aucune.
	12. Questions diverses Aucune.
CÉ2024-2025-09	13. Levée de la séance Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités : Sous proposition de Mme Marie-Chantal Pelletier et appuyée de Mme Maude Roy-Matton : Que la séance du Conseil soit levée à 21 h 30. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  Benoit Nault, président  Diane Fortin, directrice